

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



Le Campus, Les Mureaux, Atelier de Montrouge architectes, 1980 © CAUE 78, BP

LES CAUE : SERVICE PUBLIC ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CAUE aide tous les maîtres d'ouvrage et encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public

Le CAUE est créé à initiative des responsables locaux et présidé par un élu local. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

EDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter l'ensemble de l'activité du CAUE pour l'année 2020.

Ce rapport quasi exhaustif est complété par le Journal de l'Année 2020 dans lequel vous découvrirez des actions largement illustrées choisies pour leur intérêt spécifique, soit pour leur valeur d'exemple, soit pour leur capacité à être reproductible.

L'année 2020 fut une année charnière !

Longue période de confinement d'une part et d'élections municipales d'autre part.

Le confinement soudain, dû à la crise sanitaire, nous a contraint à proposer une nouvelle manière de conseiller en télétravail et en visioconférence, différemment du conseil prodigué jusqu'alors par le CAUE, en contact direct avec les particuliers et les élus.

Le risque d'isolement n'a pas été ressenti par l'équipe, qui a profité de ce moment particulier pour échanger et chercher des rapprochements avec les nombreux partenaires.

La réflexion s'est ainsi portée sur les liens quelques peu distendus, au fil du temps, avec le Conseil départemental. Il nous est apparu qu'une collaboration avec la nouvelle structure Ingenier'Y - créée par le Conseil départemental pour soutenir les projets des petites communes, en manque de personnel compétent dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement – se révélerait utile et profitable à tous, dans une complémentarité efficace et qualitative des compétences.

Des contacts seront donc initiés dans l'objectif pragmatique de ce travail.

Chacun a aussi pris du recul : les particuliers ont réfléchi à leur habitat et à ses transformations potentielles, nous posant beaucoup de questions de confort ; les nouveaux élus nous ont appelés rapidement pour faire connaissance et comprendre sur quels sujets nous interroger : conseils sur les permis de construire, chartes de promotion, transformation et réhabilitation du bâti ; les maires réélus ont lancé de nombreux concours d'architecture préparés pendant leur mandat précédent.

Si le confinement a été très néfaste pour de grands pans de l'économie, il a été aussi riche d'enseignements. Il nous a montré combien les espaces extérieurs au logement, balcons, loggias, ... étaient indispensables aux citoyens ; il nous a fait encore davantage comprendre les bénéfices apportés par la nature et biodiversité en ville et fait bénéficier de moins de bruit.

Autant de sujets que nous pourrions porter encore mieux dans nos conseils à l'avenir !

Marcelle GORGUES, Présidente du CAUE 78

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, Directrice

CONNAÎTRE

... LE LOGEMENT EN ILE-DE-FRANCE

Piloté par les *CAUE d'Ile-de-France* avec l'appui de la *DRAC IdF* depuis 2005, l'**Observatoire de la qualité du logement en Ile-de-France** est un outil de valorisation de la qualité architecturale du logement en Île-de-France.

Des opérations habitées depuis plus de deux ans sont étudiées selon plusieurs critères de pérennité, d'insertion et d'usage.

Sont mis ainsi à disposition des professionnels des ressources : retours d'expérience, publications thématiques, séminaires de réflexion, expositions et visites d'opérations.

Le programme d'actions et de recherche est à destination des acteurs du cadre de vie engagés dans des projets.

En 2020, l'Observatoire s'est penché sur l'enjeu actuel de **la transformation qualitative des logements existants et du patrimoine bâti dans le contexte de la massification de la rénovation énergétique à travers :**

- **Un séminaire « Qualité architecturale du logement collectif et rénovation énergétique »** le 9 mars 2020 au ministère de la Culture.

Chercheurs, élus, professionnels du cadre de vie, ont débattu de plusieurs enjeux : comment les projets de rénovation énergétique peuvent-ils être un vecteur d'amélioration du logement et de valorisation du patrimoine architectural ? Comment développer une approche globale de la réhabilitation, intégrant le bioclimatisme et les usages contemporains ?

- **Une étude en partenariat avec l'Université Paris-Nanterre**

Un groupe d'étudiants du master 2 – Urbanisme, de l'Université de Nanterre, a réalisé une enquête sur les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique et sur les potentiels d'améliorations du parc existant. Réalisée grâce au soutien de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France (DRIHL) ainsi que de l'Institut Paris Région (IPR).

- **5 analyses d'opérations** ont été publiées : deux à Paris, une en Seine-Saint-Denis, une dans le Val-d'Oise et une en Val de Marne.

- **9 interviews sur la rénovation énergétique du logement collectif.**

Le confinement empêchant les visites d'opérations, des points de vue sur la thématique de l'année ont été publiés. A retrouver sur les sites des CAUE d'IdF ainsi que sur les réseaux sociaux.

- Une contribution des CAUE a également enrichi les échanges du **groupe de réflexion interministériel sur la qualité d'usage et la qualité architecturale des logements sociaux.**

Retrouvez les publications sur le site www.caue-idf.fr

L'observatoire du logement contribue au débat sur la qualité

Soit pour l'année 2020 : **1** séminaire, **60** participants

1 étude, **1** contribution interministérielle

5 analyses d'opérations

9 interviews d'acteurs avec **1208** téléchargements

CONNAÎTRE

... L'ESPACE DOCUMENTAIRE DU CAUE

Il accueille collectivités, étudiants, professionnels et particuliers qui souhaitent consulter des documents sur les Yvelines, ou sur l'architecture, le paysage, le patrimoine, l'environnement l'urbanisme... Le fonds documentaire est composé d'études et d'ouvrages sur le territoire, de revues, de DVD et de publications sur ces domaines.

- La documentaliste reçoit sur RV après avoir réalisé des recherches selon le thème souhaité.

- Le CAUE prête ses ouvrages aux adhérents et à des enseignants dans le cadre d'actions pédagogiques.

- Le catalogue du fonds est consultable sur le portail documentaire Res'AUE.

En 2020, à cause du confinement, l'accueil a été impossible.

Les recherches ont été moins nombreuses :

- Demande en vue de la préparation d'une formation sur la maison bourgeoise des boucles de la seine (Le Vésinet – Chatou - Croissy) par un architecte formateur de l'organisme Didaktis.

- Demande d'un paysagiste : liste de cimetières à visiter sur la qualité de leur végétalisation.

- Demandes de CAUE : liste de spécialistes pour réaliser des études phytosanitaires d'arbres d'alignements.

CONNAÎTRE

... LES OUTILS DE COMMUNICATION DU CAUE

- **La plateforme régionale des Sites internet** : depuis 2019, les 8 sites des CAUE franciliens ainsi que celui de l'Union Régionale sont organisés en plateforme multi-sites afin de mettre en place des flux de contenus entre tous les sites. Très efficace.

- **Le site internet du CAUE** affiche les actions en cours du CAUE et de son réseau, et présente l'ensemble des interventions du CAUE (visites, publications, documents techniques, vidéos...).

- Un « Scoop It », **panorama de la presse locale et régionale**, est accessible depuis le site du CAUE.

- RES'AUE, le **portail documentaire**, offre une vitrine régionale des fonds documentaires des *CAUE d'Ile-de-France* : nombreuses références en architecture, urbanisme, patrimoine, aménagement, environnement et paysage, ainsi que des dossiers thématiques.

3008 ouvrages répertoriés pour les Yvelines : **79 de plus qu'en 2019**

- L'actualité du CAUE est sur **twitter** et **facebook** !

- **L'observatoire des CAUE** présente des bâtiments et des espaces publics repérés par les CAUE de toute la France pour leur grande qualité.

98 pour les Yvelines, soit **5 de plus qu'en 2019**.

Le site internet est l'outil de communication le plus efficace du CAUE, complété par les réseaux sociaux :

16 967 pages vues sur le site du CAUE

1050 abonnés sur twitter et **796** sur Facebook

113 357 visiteurs sur l'Observatoire national des CAUE

26 200 vues sur le Scoop.it des CAUE d'Ile-de-France

CONSEILLER ... LES PARTICULIERS

Le confinement généralisé à partir de 17 mars 2020 nous a contraint à proposer une nouvelle manière de conseiller en télétravail et en visioconférence, différente du conseil prodigué jusqu'alors par le CAUE, en contact direct avec les particuliers.

Les étapes du conseil en temps de covid

Les demande de conseils sont formulées par téléphone ou par mails. Il est ensuite demandé au particulier de constituer un dossier à destination de l'architecte du CAUE, envoyé par mail cette année. L'architecte, en fonction des questions et du contexte a répondu par mail, par téléphone ou par visioconférence, ce qui a alourdi considérablement la forme de sa réponse, tellement simple lorsque l'on présente un croquis.

Observations liées à cette période particulière. Les particuliers ont réfléchi à leur habitat et à ses transformations potentielles, notamment des projets d'aménagements intérieurs entraînant des modifications en façade ou bien des projets d'extensions. Ils ont aussi exprimé de grands besoins de nature.

Des conseils sont aussi donnés par téléphone et par courriels dans le cas de recherches de documents ou de renvoi vers un partenaire plus compétent.

Tous ces conseils sont gratuits et personnalisés.

Les Salons. Alors qu'en 2019, le CAUE avait participé à 4 salons de la copropriété et de la rénovation pour les particuliers, aucun salon ne s'est tenu en 2020.

« **L'Abécédaire du particulier** » des *CAUE d'Ile-de-France* propose plus de **108** fiches pratiques répondant aux questions les plus fréquemment posées aux architectes, urbanistes et paysagistes conseillers des CAUE sur la rénovation, l'extension, le permis de construire, l'isolation, la mitoyenneté, la copropriété, l'élagage, la clôture...

Cette rubrique mise en lien par de nombreux sites de CAUE apparaît en bonne place sur le site de la Fédération nationale. En 2020, les architectes conseillers ont engagé des mises à jour et la rédaction de **8** nouvelles fiches.

Soit 49 personnes reçues en présentiel au CAUE et 161 conseils donnés par mail, téléphone ou visioconférence. Moins que les années précédentes mais nécessitant un travail plus important de traitement.

CONSEILLER ... LORS DES COMMISSIONS

- **Commission départementale de la nature et des sites (CNDPS)**
- **Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)** organisées par la Préfecture des Yvelines

**Soit 8 séances et 25 dossiers étudiés en CNDPS
Et 2 séances soit 2 dossiers étudiés en CDAC**

- **Conseil d'administration de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles**, réuni le 25 juin et le 26 nov. en visioconférence
- **Conseil régional des jardins remarquables de la DRAC Ile-de-France**, en réunion le 23 octobre.
- **Conseil national des villes d'art et d'histoire, du Ministère de la culture.** Ne s'est pas réuni.
- **Revues de projets** proposées par la *DDT 78* avec ses services, les *ABF*, le CAUE, *l'architecte et le paysagiste conseils de l'Etat*. N'ont pas eu lieu.

CONSEILLER ... EN APPORTANT UNE EXPERTISE

- **Mareil-Marly** : actualisation d'un conseil CAUE de 2009 sur un projet de lotissement à nouveau à l'ordre du jour.
- **Goupiillères** : conseil sur la démolition d'une ferme pour construire 20 logements dans un site patrimonial.
- **Orphin** : conseils sur la division d'une ferme patrimoniale.
- Conseils sur l'étude de **SQY** sur les Bourgs et hameaux.
- Participation au comité de pilotage de deux études proposées par la *DRAC IdF* aux étudiants du **DSA d'architecte-urbaniste de l'École d'architecture de la ville & des territoires de Marne-la-Vallée**. Réalisées pendant le confinement et présentées en visioconférences à tous les acteurs locaux.
 - « Les nouveaux chemins de **la plaine de la Haute Mauldre**. Un centre d'interprétation archéologique et patrimonial à grande échelle ».
 - « Entre infrastructure et paysage : la RN10 à **Coignières** ».
- Participation aux travaux des **étudiants en 2^{ème} année de Master Géopolitique locale et Gouvernance territoriale à l'Institut Français de Géopolitique (Paris 8)** sur le projet de territoire **plateau de Saclay** à la demande de *l'EPA Paris Saclay* et *Terres et Cité*.

CONSEILLER

... LORS DES JURYS DE CONCOURS ET CONSULTATIONS

Le rôle du CAUE consiste à donner des conseils sur le programme architectural et le règlement de la consultation, parfois à participer à l'analyse des offres dans la commission technique et la plupart du temps, à participer au jury avec voix délibérative.

Pour des communes, maîtres d'ouvrages :

Mareil-Marly : commission technique préparant le jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école.

Plaisir : concours de maîtrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation de l'école élémentaire St Exupéry pour y intégrer une école maternelle.

Poissy : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire pour la ZAC Rouget de Lisle.

Saint-Germain-en-Laye : concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du « Cœur des sources » accueillant deux grands équipements.

Versailles : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment vestiaires et d'un bâtiment associatif pour le Football Club de Versailles Porchefontaine.

Versailles : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un office de tourisme Place Lyautey.

Versailles : concours de maîtrise d'œuvre pour l'extension du groupe scolaire Lully-Vauban.

Viroflay : concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du gymnase des Prés aux Bois.

Pour le conseil départemental, maître d'ouvrage :

Les Mureaux : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre d'intervention et de secours aux Mureaux.

Pour SQY et le conseil départemental, maîtres d'ouvrage :

Elancourt : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un commissariat d'agglomération.

Pour Immobilière 3F, bailleur social, maîtres d'ouvrage :

La Celle-Saint-Cloud : concours pour la transformation d'un immeuble de bureaux en logements au 106 avenue du Moulin.

Et aussi...

- Participation au jury de l'appel à projets « 100 quartiers innovants et écologiques » de la Région Ile-de-France.

8ème session : 27 avril 2020

- **Concours des Villes et villages Fleuris** organisé chaque année par le Conseil départemental des Yvelines :

Remise des prix 2019, le 30 janvier 2020, à **Saint-Cyr l'Ecole**.

Annulation du concours 2020.

Participation à 5 journées de visites pour prodiguer des conseils aux communes par les membres du jury.

En temps de confinement, les jurys ont eu lieu en présentiel ou en visioconférence, notamment dans les communes aux municipalités réélues.

Soit en 2020, 14 séances de jury de concours

Et 5 journées de conseils Ville et villages fleuris

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITES DU PLU AU PROJET

Saulx-Marchais : conseil sur le patrimoine à protéger dans le cadre du PLU et accompagnement de l'instruction.

CU GPS&O : aide à l'instruction sur les volets architecturaux et paysagers, conseil des particuliers et promoteurs, formation des instructeurs.

Marly-le-Roi : élaboration d'un cahier pédagogique pour protéger et anticiper l'évolution du hameau de Montval.

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITES DANS LEURS PROJETS

Beynes : élaboration d'un diagnostic sur les espaces publics du centre bourg et proposition d'un schéma directeur débattu avec élus et techniciens.

Le Mesnil-Saint-Denis : à la demande du Parc naturel de la haute vallée de Chevreuse, conseil approfondi sur la transformation de la ferme Beaurain en bureaux et logements.

Les Mureaux : conseils sur la transformation écologique du parc historique de Bécheville (en cours)

SQY – Elancourt : expérimentation dans le cadre de vente en lots libres dans la ZAC des Réaux, élaboration d'un cahier de préconisations pour les maîtres d'œuvres et acquéreurs avec principes d'organisation et proposition de vocabulaire architectural.

Viroflay : élaboration d'une charte des devantures commerciales destinée à accompagner les commerçants et les artisans dans l'amélioration de leur attractivité ainsi que de leur image.

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITES DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE

Après **Viroflay** et **Saint-Germain-en-Laye**, le CAUE réalise une charte architecturale et de promotion à **Orgeval** à partir d'ateliers participatifs. Cette charte favorisera le dialogue entre élus, promoteurs et constructeurs.

Visite de la commune avec les élus et une soirée d'atelier avec les habitants.

Le confinement a fait décaler de nombreux projets.

De nombreux nouveaux élus ont profité du temps de confinement pour faire connaissance avec le CAUE par visioconférence. Le confinement a aussi fait décaler des projets dans le temps.

Le CAUE propose des actions de sensibilisation, de formation, et des apports méthodologiques visant la création d'une culture commune.

ECHANGER - SENSIBILISER

ECHANGER

... AVEC LES ELUS ET LES COLLECTIVITES

- le 10 janvier, visite à **Versailles** du nouveau **siège social de Nature & Découvertes et du jardin écologique de l'entreprise** avec Patrick Bouchain son architecte. 45 participants

Et réalisation de **4 vidéos** « Patrick Bouchain raconte » à partir de la saisie des visites par téléphone : visibles sur YouTube.

- le 30 juin et le 7 juillet, **visites** d'une opération de **transformation de bureaux en logements** à **Viroflay**, avec Mallet architectes. 29 participants.

- Organisation avec la **DDT 78** d'une matinée sur la densité à destination des nouveaux élus, à **Viroflay**. *Annulée à cause du covid*

La **CYTé**, Communauté Yvelinoise de Transition Énergétique, est chargée par le Préfet de Région d'accompagner les collectivités et de faciliter la réalisation de leur plan climat air énergie territorial (PCAET), avec la **DDT 78**, la **DRIEE**, le **CAUE**, l'**ADEME**, l'**ARENE**, le **conseil départemental**, l'**ALEC SQY**, **Energies Solidaires** :

Participation à l'organisation des rencontres en visioconférences :

- 12 mars : rencontre des chefs de projets PCAET sur les énergies renouvelables

- 20 novembre : rencontre des chefs de projets PCAET sur la Zero artificialisation nette (ZAN) et le baromètre de la transition écologique.

- 26 novembre : webinaire « Agriculture et alimentation durables » pour les élus et les techniciens territoriaux.

Des visites et des conférences ont été préparées en 2020, notamment à destination des nouveaux élus, et n'ont pas pu avoir lieu à cause des restrictions sanitaires.

ECHANGER

... AVEC LE RESEAU DES CAUE

- Les **8 CAUE d'Ile-de-France** sont fédérés en association afin de mutualiser compétences, moyens et actions. L'ensemble compte une centaine de professionnels.

Trois conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés par an. Les directeurs se réunissent une fois par mois pour coordonner collégalement les actions et les délégations dans les instances régionales.

Les principales actions régionales, pour certaines soutenues par la **DRAC Ile-de-France**, sont :

- l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement,

- les Enfants du patrimoine,

- les Journées nationales de l'Architecture,

- les formations,

- le fichier de contacts mutualisé,

- l'outil documentaire Res'AUE et la plateforme des sites internet

- la communication et les réseaux sociaux.

SENSIBILISER

... LES HABITANTS ET LES PROFESSIONNELS

Exposition itinérante

« **Transformer le bâti, regarder le présent, préparer l'avenir** »

- à **Montigny-le-Bretonneux** inauguration dans les locaux du CAUE Le 3 février 2020.

- A **Saint-Germain-en-Laye**, dans le hall du centre administratif pendant le mois de septembre.

80 visiteurs dans l'année.

Archipel francilien, petits guides de voyage en Île-de-France.

Pour les **Journées nationales de l'architecture**, le 20 octobre, les **CAUE d'Ile-de-France** ont inventé un nouveau dispositif de balades non guidées par un professionnel au vu du contexte sanitaire et de l'interdiction de se réunir à plus de 6 personnes dans l'espace public (1 balade par département).

Les participants ont été invités à effectuer la balade en autonomie, seuls ou en groupe avec :

- **une affiche au format A2**, comportant au recto un diptyque photographique, et de l'autre une introduction au voyage, une présentation des dix points d'intérêts ainsi qu'une carte indiquant le tracé du parcours. Téléchargeable sur internet.

- **un site internet** a été créé qui présente chacun des voyages, **8 en 2020**, ainsi que les partenaires associés. Il regroupe les textes descriptifs et les photographies du livret, ainsi que des contenus inédits 3 interviews, des cartes anciennes, des vidéos et photographies. Chaque voyage est introduit par une capsule sonore invitant les promeneurs à explorer la région francilienne avec une multiplicité de points de vue.

Le site internet reste accessible toute l'année et l'ensemble des contenus sont disponibles, pour découvrir les 8 voyages sur place ou depuis chez soi. www.archipel.francilien.fr

Dans les Yvelines :

« **Versailles chantiers – de la ville neuve au nouveau quartier** »

A Versailles, le 20 octobre, 92 visiteurs dont 43 yvelinois. Sur le site en 2020, 204 visiteurs uniques et 1014 vues.

En Ile-de-France, le 20 octobre, 421 participants sur la journée. Et 5 365 vues sur le site des CAUE d'Ile-de-France en 2020

Et aussi...

- Le **concours Maison économe**, organisé par les espaces de l'énergie **Energies solidaires** et **ALEC SQY**, associe le CAUE pour primer tous les ans des particuliers construisant ou réhabilitant pour eux-mêmes un habitat associant démarches architecturale et énergétique intéressantes.

Le jury s'est réuni en visioconférence.

En 2020, 564 personnes aux manifestations du CAUE. Beaucoup moins que les années précédentes à cause du confinement

Par la création d'outils innovants, par des actions de communication, le CAUE nourrit les projets en amont de leur conception.

**SENSIBILISER - FORMER
FABRIQUER**

SENSIBILISER

... LE JEUNE PUBLIC, ACTEUR DE DEMAIN

Depuis sa création, le CAUE propose aux enseignants des ateliers d'apprentissages fondamentaux pour se repérer dans l'espace, dans le temps et aiguïser le regard sur l'espace quotidien des élèves.

• Les Projets PACTE :

- Pour la sixième année, ateliers avec les enfants présentant des troubles de la sphère autistique de l'**unité Ulysse, hôpital Charcot de Saint-Cyr l'Ecole**, sur le thème « des lignes d'erre aux itinéraires ».

- Au collège Albert Thierry de Limay pour 3 classes de 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, visites et ateliers sur le thème de « **L'urbanisme et l'écologie, les défis technologiques de l'homme** ».

- A l'école Joliot Curie d'**Achères**, pour 2 classes, visites et ateliers sur le thème « **Promenades urbaines à Achères, les habitants racontent leur ville** ».

Les Enfants du Patrimoine : depuis 2003, cette manifestation soutenue par la **DRAC IdF** offre la possibilité à tous les élèves franciliens d'explorer la diversité et les richesses culturelles de leur région. À l'occasion d'une journée exceptionnelle, organisée la veille des journées européennes du Patrimoine,

En 2020, 6 classes soit 130 élèves ont participé aux ateliers.

les **CAUE d'Île-de-France** et de nombreux partenaires se mobilisent pour leur faire bénéficier d'un programme de visites adaptées et gratuites.

Depuis 2019, cette opération est devenue nationale et proposée à tous les CAUE, en coordination avec le ministère de la culture et la fédération nationale des CAUE.

**Dans les Yvelines, 23 partenaires ont accueilli 798 élèves.
En Île-de-France, 246 partenaires ont accueilli 10 577 élèves.
En France, accueil de 31 000 élèves dans 679 visites.
Moins que les années précédentes à cause du confinement**

FORMER

... LES ENSEIGNANTS ET ET PERSONNELS DE COLLECTIVITES

« **Regarder la ville ordinaire** » : en 2020, le CAUE 78, en partenariat avec la DAAC, a proposé aux enseignants de toutes disciplines, de collèges et lycées, de porter leur regard sur des architectures et des formes urbaines banales, pour découvrir qu'elles sont un riche sujet d'étude et un vrai terrain de projets culturels.

Le stage a dû être annulé en raison du contexte sanitaire.

Deux formations proposées par les **CAUE d'Île-de-France** :

- « **Architecture de la ville** » à destination des services urbanisme et des instructeurs.

Le stage ne s'est pas tenu et a fait l'objet d'une refonte pour 2021.

- « **Voir et comprendre l'architecture** » pour tout public non architecte, organisé pour la septième année, par les CAUE 78 et 75.

6 jours en septembre et octobre. Théorie, et ateliers pratiques.

Les visites n'ont pas pu se réaliser à cause des restrictions sanitaires, les journées ont eu lieu en visioconférences.

FABRIQUER

... DES OUTILS DE COMPREHENSION DU TERRITOIRE

L'Observatoire Photographique des Paysages de la Vallée de la Seine francilien

Depuis 2019, les **CAUE 78**, **CAUE 92**, **CAUE 95** et le **Service Patrimoines et Inventaire de la Région IdF** ont décidé la création d'un observatoire francilien, en continuité de l'observatoire normand, pour créer un Observatoire de la Vallée de la Seine.

L'observatoire francilien est piloté par le **CAUE 78** et financé dans le cadre du contrat de plan interrégional Etat Région Vallée de la Seine et par la **CU GPS&O**.

Le choix des photographes

- Elaboration du cahier des charges et lancement de l'appel d'offre pour le choix des photographes.

6 et 9 mars 2020 : parmi 23 candidats, sélection de Jérémie LEON et Ambroise TEZENAS au jury présidé par le Préfet PHILIZOT.

La mission

Il s'agit d'identifier les points de vue et de réaliser 400 prises de vue augmentées d'une base de données thématiques, et un carnet de route. Durée de la mission : avril 2020 à septembre 2021.

- 14 septembre : comité d'experts en présence de tous les partenaires. Présentation d'une première série de prises de vues au théâtre SQY.

- 28 septembre : journée de convergence entre OPP normand et francilien à **Moisson**. Visite de la boucle avec **l'AEV**.

Mise en place de la stratégie de valorisation de l'OPP à la BAP ! (Biennale d'architecture et de paysage de la Région IdF) en 2022, avec des publications et des expositions.

Le projet Panorama(s) avec la CU GPS&O

Ce projet vise à construire une identité commune et un récit de territoire en travaillant sur ses représentations au travers de la mise en place d'un Itinéraire des Paysages étayé d'apports scientifiques, artistiques et touristiques.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Projet Culturel de territoire du GPS&O en lien avec l'Observatoire Photographique des Paysages de la Vallée de la Seine francilien dont GPS&O est également partenaire.

Collectes photographiques et patrimoniales

- La collecte photographique est réalisée par le paysagiste/vidéaste du CAUE 78 et le photographe du Service Patrimoines et Inventaire de la Région IDF.

- La collecte patrimoniale est réalisée par les chercheurs du Service Patrimoines et Inventaire de la Région Île-de-France et le CAUE 78.

Elle s'appuie sur la connaissance du territoire préalablement acquise au travers du Diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la Seine Aval (2011 – 2017), des travaux du DSA d'architecte urbaniste « Le patrimoine paysager au prisme de sa transformation » (2016 – 2017) et de la Démarche patrimoniale du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CU (2016 – 2017).

Soit 60 journées de formation cumulées. Beaucoup moins que les années habituelles

BUDGET 2020**... RECETTES**

Les produits s'élèvent à 991 510 €.

La taxe pour le financement du CAUE

Les CAUE ont été créés par la loi sur l'architecture de 1977 avec un financement dédié : une taxe payée par les particuliers, bailleurs et promoteurs sur la création de m2 lors du dépôt de tout permis de construire. Appelée « taxe CAUE », elle est devenue une « part départementale de la Taxe d'Aménagement » lorsqu'en 2012 la TA a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme. Cette taxe finance les départements, les communes, et en Ile-de-France, la Région.

La part pour le CAUE est votée par l'assemblée départementale en taux, avec le budget du département.

Le Conseil départemental a voté pour 2020 le taux à 0,12, sur la base d'une dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 800 000 €.

Les adhésions

Véritable soutien aux actions que mène le CAUE, l'adhésion est obligatoire dès lors qu'une convention impliquant une participation financière est passée ou pour une participation aux jurys de concours.

Les participations/conventions

Des conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE et les collectivités ou tout autre partenaire. Elles sont réalisées en coordination avec ces structures et couvrent une partie des frais engagés. Ce mode d'indemnisation permet de répondre aux demandes multiples qui sont faites.

Les subventions

L'Inspection académique des Yvelines aide financièrement les actions pédagogiques.

Les actions spécifiques

Des actions qui entraînent des dépenses exceptionnelles ainsi que les formations sont autofinancées :

- l'Observatoire photographique de la vallée de la Seine francilien est financé dans le cadre du CPIER (contrat de plan interrégional Etat Région Vallée de la Seine) et par la CU GPS&O.
- le projet Panorama(s) par la CU GPS&O.

**En 2020, les participations, conventions et subventions s'élèvent à 191 510 €
Soit 20 % du budget**

BUDGET 2020**... CHARGES**

Les charges s'élèvent à 875 671 €.

Les salaires sont la charge principale : 65 %. Les 35 % restants étant répartis entre impôts et taxes, services extérieurs et communication.

Soit pour 2020 : 875 671 €.

L'année 2020 est une année budgétaire particulière parce qu'en période de confinement beaucoup d'actions ont été décalées ou n'ont pas pu se tenir.

Le résultat est bénéficiaire de 114 949 € et conduit à une amélioration de la trésorerie.

L'ÉQUIPE EN 2020**Direction**

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, architecte et urbaniste

Administration - Finances

Annick MARTINAT, assistante de direction

Communication - Webmaster

Cécile VAROQUIER, documentaliste

Etudes - conseils - diffusion culturelle - formations

François ADAM, paysagiste et vidéaste

Hélène BOUISSON, architecte

Annie BOYER, architecte

Bruce PLANCKE, architecte

Didier RENARD, architecte

Et Thomas DUQUESNOY, enseignant mis à disposition par l'Education nationale pour les actions pédagogiques

Stagiaires accueillis

Clémentine MARTY, étudiant en 2^{ème} année de licence de licence de géographie à la Sorbonne, 2 semaines en janvier 2020.

Laurine DECOUARD, en 3^{ème} année de licence de géographie à la Sorbonne, 2 semaines en février 2020.

Cécile SARRAUSTE, en Master 2 de l'ENSA de Bordeaux, du 1er septembre au 27 novembre 2020.

Mission

Une mission a été confiée en janvier 2020, à Lisa LECONTE, architecte diplômée d'Etat, à la suite de son stage de 2019 pour achever la préparation de l'exposition sur la transformation du bâti.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration du CAUE s'est réuni en 2020, les 25 juin, 29 septembre et 7 décembre, et le Bureau les 4 juin et 30 novembre 2020. L'assemblée générale a eu le 29 septembre au Théâtre national de Saint Quentin-en-Yvelines à Montigny-le-Bretonneux.

2021

... LE BUDGET

La taxe pour le financement du CAUE

Le Conseil départemental a voté le taux de la taxe à 0,13 pour 2021 avec la même dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 800 000 €.

Les adhésions et les conventions constituent une part importante du budget montrant le soutien des collectivités et des partenaires.

Le Conseil d'administration a voté un budget 2021 équivalent aux budgets des années antérieures.

LE CAUE PROPOSE

- Une **connaissance fine du territoire**, actualisée sur le terrain au contact du très grand nombre de communes et de particuliers accompagnés depuis près de 40 ans.
- **Les compétences complémentaires d'une équipe** dont les actions visent à améliorer le cadre de vie des habitants en apportant connaissances et savoir-faire dans l'accompagnement de projets d'architecture et d'urbanisme.
- **Un rôle de conseil et de sensibilisation** que le CAUE est seul à exercer à l'échelle de l'ensemble du département avec pour objectif la préservation des paysages et du patrimoine yvelinois dans le respect de l'intérêt public.
- **L'indépendance de la structure**, une particularité souvent évoquée par les élus, professionnels et habitants qui sollicitent le CAUE.

UNE OFFRE SPÉCIFIQUE AUX ADHERENTS

Outre le fait de participer à la vie de l'association, il est proposé :

- La participation d'un architecte ou d'un paysagiste aux jurys et consultations de maîtrise d'œuvre
- Des conseils simples, les partenariats sur la durée nécessitant une convention
- La gratuité aux manifestations du CAUE
- Des services du centre de documentation : recherches documentaires, dossiers thématiques...

* *L'adhésion d'une intercommunalité n'emporte pas l'adhésion des communes qui la composent, les services proposés n'étant pas les mêmes.*

2021

... LES MISSIONS

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE

Les paysages et le patrimoine des Yvelines sont riches et diversifiés mais fragiles. Alors que la prise de décision en matière d'aménagement et de construction est de plus en plus complexe, accompagner les collectivités est de plus en plus nécessaire.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le monde est en profonde mutation au plan de l'environnement et des modes de vie, travailler au plus près des habitants est aussi une nécessité.

ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX ELUS

Des collaborations avec le Conseil départemental

Sur proposition de Marcelle GORGUES, présidente, collaborations en cours de définition avec les services du Département.

La transformation du bâti et de la ville

- Sensibilisation « Autour de l'expo » : vidéos et visites.
- Thème de l'observatoire de la qualité architecturale du logement.

Une posture différente

- Fabrication des projets avec les habitants et les élus : chartes architecturales et charte promoteurs.
- Accompagnement de projets participatifs

Des partenariats en cours

- Avec la DDT dans le cadre de la CYTE (communauté yvelinoise de la transition écologique) et de l'ANCT pour le dispositif « Petites villes de demain ».
- Avec les CAUE d'Ile-de-France : Journées Nationales de l'Architecture « Archipels franciliens », les Enfants du Patrimoine et formations.

Des sites privilégiés accompagnés sur la durée

- La vallée de la Seine en développant les projets Observatoire photographique des paysages et Panorama(s), avec le CAUE 92, le CAUE 95, le service patrimoine et Inventaire de la Région Ile-de-France et la CU GPS&O.

La reprise des activités en présentielle est vivement attendue !

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2021

Elections pour la présidence et le mandat de trésorier du CAUE.

Suite à l'élection de Philippe BENASSAYA, député des Yvelines, Marcelle GORGUES a été élue Présidente du CAUE au Conseil d'administration du 7 décembre 2020.

Henry Chesnot, architecte, a été élu trésorier au même Conseil.

Représentants des collectivités locales désignés par le conseil départemental des Yvelines

Philippe BENASSAYA, député, conseiller départemental

Marcelle GORGUES, conseillère départementale

Laurence TROCHU, conseillère départementale,

Karl OLIVE, conseiller départemental, maire de Poissy

Jean-Michel FOURGOUS, conseiller départemental, maire d'Elancourt

Elisabeth GUYARD, conseillère départementale

Membres de droit représentant les services de l'Etat

Isabelle DERVILLE, directrice départementale des territoires

Serge CLEMENT, directeur académique des services de l'éducation nationale des Yvelines

Bénédicte LORENZETTO, cheffe de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Représentants des professions concernées, désignés par le Préfet

Nicolas TINET, urbaniste OPQU

Marcel PERRIER, représentant de la fédération française du bâtiment Yvelines

Henry CHESNOT, architecte

Philippe CHATAIN, président du syndicat des architectes des Yvelines

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Samuel JOLIVET, directeur de l'office pour les insectes et leur environnement

Vincent PIVETEAU, directeur de l'école nationale supérieure de paysage - Versailles et Marseille

Membres élus par l'assemblée générale

Claire LEBERT, directrice des projets 78 à l'EPA Paris-Saclay

Juliette VERNEREY, avocate en urbanisme et environnement

Juliette COLIN, architecte, élue à la mairie d'Orgeval

Maryse BELOT, Directrice du patrimoine bâti à La Celle-Saint-Cloud

Patrick BAYEUX, Trésorier du CADEB

Bernard DUHEM, Président honoraire de Maisons Paysannes de France, 78

Représentant du personnel du CAUE 78, avec voix consultative

Didier RENARD, architecte conseiller

Les membres du bureau

Marcelle GORGUES, présidente

Henry CHESNOT, trésorier

Vincent PIVETEAU, vice-président

Laurence TROCHU, vice-présidente

Bénédicte LORENZETTO, secrétaire

LES ADHÉRENTS EN 2020

Communes : Adainville, Beynes, Boinville-En-Mantois, Bois d'Arcy, Châteaufort, Clairefontaine-en-Yvelines, Conflans-Sainte-Honorine, Fontenay Mauvoisin, Fontenay-le-Fleury, Grosrouvre, Houilles, Issou, La Celle-Saint-Cloud, Les Loges-en-Josas, Les Mureaux, Mantes-La-Jolie, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Méré, Mézy-sur-Seine, Moisson, Montesson, Neauphle-le-Vieux, Nezel, Orgeval, Orphin, Plaisir, Poigny-la-Forêt, Poissy, Rambouillet, Rolleboise, Saint Illiers-la-Ville, Velizy-Villacoublay, Versailles, Viroflay

Intercommunalités CU GPS&O (communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise), CA SQY (communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Structures EPA Paris-Saclay (Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay), Collège Albert Thierry de Limay

Bailleurs Immobilière 3F

Associations ALEC SQY (agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines), association CADEB (collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson), Vieilles maisons françaises, Association Maisons Paysannes de France, OPIE, Energie solidaires, ASL Château Village à Voisins-le-Bretonneux

Particuliers et professionnels Henry CHESNOT, Arlette FASTRE, Françoise GAULTIER, Catherine GONNEAU, Philippe NOYER, Malala RAZAFIJA, Sophie SAUTEUR, Christine TOUSSAINT DU WAST, Juliette VERNEREY

Le département des Yvelines compte 1 463 091 habitants en 2020.

Les adhésions des communes couvrent 536 010 habitants, moins qu'en 2019 car 2020 était une année d'élections municipales.

Les adhésions des EPCI couvrent 644 794 habitants, autant qu'en 2019.

ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, PAYSAGE

Les professionnels du CAUE vous accompagnent

- >> Dès l'amont de vos projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage que ce soit équipements, logements ou espaces publics
- >> Pour choisir des maîtres d'œuvre de qualité, lors des jurys de concours, des consultations ainsi qu'aux commissions techniques
- >> Afin de mieux concerter avec les habitants sur des projets urbains ou de logements, et prévenir les recours
- >> Pour améliorer l'instruction des permis de construire et sensibiliser les agents
- >> Afin de vous sensibiliser à la qualité architecturale et urbaine. Les CAUE sont de droit organismes de formation pour les élus
- >> Dans le centre de documentation, sur rendez-vous auprès de la documentaliste pour des recherches spécifiques : dossiers thématiques, aide à la réalisation d'expositions